

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 12 octobre 2020 à 21h00

Par convocations individuelles adressées le 8 octobre 2020 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 12 octobre 2020.

L'an deux mille vingt, le douze octobre à 21 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Stéphanie Fischer, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Bruno De Arcangelis, Mathieu Courtage, Thierry Duclos, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Christelle Le Goff Marcos.

Absents excusé : Monsieur Bernard Domingues

Absent : Monsieur Michel Marquès

Mr le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Mme FISHER Stéphanie est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 septembre 2020
2. Gestion de la salle des fêtes
3. Droit de préemption
4. Acquisition de la parcelle D n°263 en partie (terrain Dandreu)
5. Acquisition de la parcelle D n°270 (succession Save)
6. Désignation d'un agent recenseur
7. Désignation de 24 personnes pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs
8. Révision des loyers
9. Questions diverses

Avant de commencer le conseil municipal, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il rajoute un point à l'ordre du jour : suite à la démission du deuxième adjoint Monsieur SOULES-MAUMUS Hervé, révision du nombre d'adjoint

1) Approbation du compte rendu de la séance du 7 septembre 2020 :

Il est proposé de reporter l'approbation du compte rendu du conseil du 7 septembre 2020 au prochain conseil municipal.

2) Réduction ou réélection d'un adjoint :

Suite à la démission du deuxième adjoint Monsieur SOULES-MAUMUS Hervé, Monsieur le Maire propose de réduire le nombre d'adjoints de 3 à 2. Il explique son point de vue et laisse la parole aux conseillers désirant s'exprimer. Après échange et explications, le conseil municipal approuve la décision de Monsieur le Maire de réduire le nombre d'adjoints 3 à 2.

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 abstention

3) Gestion de la salle des fêtes:

Mr le Maire explique au conseil municipal qu'il est important de travailler sur le règlement intérieur, les tarifs et la gestion (nettoyage, remise des clés, état des lieux,..) concernant la location de la salle des fêtes. Pour cela, il propose aux conseillers de mettre en place un groupe de travail. La constitution de cette commission est la suivante : Madame Maud Marini sera la responsable. Elle va travailler avec Madame Christelle Le Goff Marcos, Messieurs Bruno De Arcangelis, Joël Colleau, Thierry Duclos et Sylvain Lheullier.

4) Droit de préemption :

Mr le Maire explique que l'urgence est de mettre en place un droit de préemption sur la parcelle Save. Pour cela, le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires suivant les conditions :

- Géographiques : uniquement cette parcelle
- Finances : à hauteur maximum de 80 000€
- DPU global : terrains constructibles, parcelles boisées, terrains non constructibles

Le vote est effectué à main levée

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5) Acquisition de la parcelle D n°263 en partie (terrain Dandreu):

Mr le Maire informe les conseillers que la priorité est d'acquérir seulement la partie du terrain sur laquelle a été fait l'assainissement concernant la crèche soit environ 300m². La commune ne souhaite pas acheter la maison et les terrains attenants. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager des négociations pour cette partie

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

6) Acquisition de la parcelle D n°270 (succession Save):

Mr le Maire informe que Monsieur Save propose de vendre le terrain à 65 000€. Avec l'ancien conseil municipal, monsieur le Maire et le propriétaire avaient négocié la vente à 50 000€. Il est proposé de prendre l'attache de la DRFIP afin de faire estimer cette parcelle.

7) Désignation d'un agent recenseur :

Mr le Maire propose Madame Nicole Guinle agent recenseur avec l'aide possible de Monsieur Hyacinthe Garcia (conseiller) pour effectuer le recensement INSEE.

Un arrêté doit être établi pour le coordonnateur et les agents recenseurs.

8) **Désignation de 24 personnes pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs**

Mr le Maire propose aux conseillers municipaux de garder des personnes de la liste de l'année dernière et de proposer 12 personnes titulaires et suppléantes :

Personnes titulaires	Personnes suppléantes
<ul style="list-style-type: none">- FOSSERIES Serge- GARCIA Hyacinthe- LUSSAN Bernard- LAYERLE Maurice- COLLEAU Bernadette- BAYAC Gustave18 place de la Paix 65390 ANDREST- GUINLE Lucette- ARTIGUENAVE Janine- DUBOSC Michel- LE GOFF Sébastien- FERRER Jérôme- ABADIE Audrey	<ul style="list-style-type: none">- FISCHER Marie-José- DULOR Maurice- PELAEZ Manuel- COSTE Jean-Paul- BOUCHIET RIVIERE D'ARC Michel- MIQUEU Stéphane65700 LAFITOLE- MIQUEU Cédric- SAINT LANNE Jérôme- SOULES - MAUMUS Hervé- SAVRY Patrice- CARLIN Pierre-Armand- ASCON Nicole

9) **Révision des loyers :**

Il est prévu de réviser les loyers tous les ans pour les deux logements communaux.

Mr le Maire propose de ne pas procéder à la révision des loyers (un locataire vient de rentrer dans le logement et le deuxième envisage de quitter le logement prochainement).

Le conseil municipal approuve la décision à l'unanimité

Vote à main levée 12 Pour, 0 Contre, 0 abstention

10) **Questions diverses :**

- **OPH** : Monsieur Hyacinthe Garcia s'occupe de contacter l'OPH afin de régulariser la situation concernant le terrain du stade, le bâtiment, le fossé et le bois. Un acte notarié doit être signé pour finaliser le transfert de propriété.
- **ENEDIS** : travaux effectués par la société pour scinder le réseau pour éviter que l'ensemble des abonnés du secteur soit impacté en cas de coupure
- **Communauté des Communes** : proposition des commissions aux conseillers en remplacement de M. Hervé Soulès-Maumus démissionnaire :

Voirie, bâtiments : Mora Bruno

Services techniques : Joël Colleau

Petite enfance/ affaires scolaires péri et extrascolaires : Bruno De Arcangelis

Environnement (OM) : Bruno De Arcangelis

Jeunesse : Christelle Le Goff Marcos

- **Amicale laïque** : demande de gel hydro alcoolique sur pied pour les activités
- **Ecole** : problème de personnel. Madame Christelle Le Goff Marcos a effectué la surveillance du car durant 2 matins
- **Mairie** : problème de chauffage
- **Atelier** : demande d'achat d'une tronçonneuse et d'un karcher (assez urgent). Messieurs Michel Marques et Joël Colleau vont s'occuper des agents communaux (mise en place d'un planning pour le travail et de suivi du matériel). Monsieur Brun Jean se propose de faire l'entretien des tracteurs

M le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 00 heures 40.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA